

Enseignement et évaluation par compétences au collège



Contexte / Identifications des besoins

♦La réforme du collège adaptée et contextualisée à la Nouvelle-Calédonie s'est appliquée dès la rentrée 2018. Elle s'appuie essentiellement sur une démarche pédagogique : l'approche par compétences.

♦L'enseignement et l'évaluation par compétences permettent de rendre l'élève acteur de ses apprentissages, de développer des compétences et de valoriser sa progression et ses réussites, tout au long de sa scolarité.

♦L'enjeu est donc de développer l'accompagnement des élèves pour répondre au mieux à leurs besoins.

Objectifs

Développer l'enseignement et l'évaluation par compétences :

♦S'approprier les grands principes de l'enseignement et de l'évaluation par compétences.

♦Approfondir ses connaissances et découvrir des pratiques innovantes actives.

♦Concevoir des situations d'apprentissage, des outils pédagogiques.

Modalités

♦Regroupement.

♦Intervention en établissement.

Public

Enseignants des collèges de la DDEC.

Nombre de participants

15 à 20.

Intervenant

♦Animateurs-formateurs.

♦Intervenants extérieurs.

Date et durée

Regroupement : 27 et 28 mai.

Sur site : 0,5 ou 1 jour.

Lieu

DEF de la DDEC, Nouméa et sur site.

Observations

Référent + contacts

Mme Séverine DIOMAT

DEF de la DDEC

☎ 23 24 02

✉ severine.diomat@ddec.nc